

Bulletin de la Société archéologique champenoise

Société archéologique champenoise. Auteur du texte. Bulletin de la Société archéologique champenoise. 1989.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

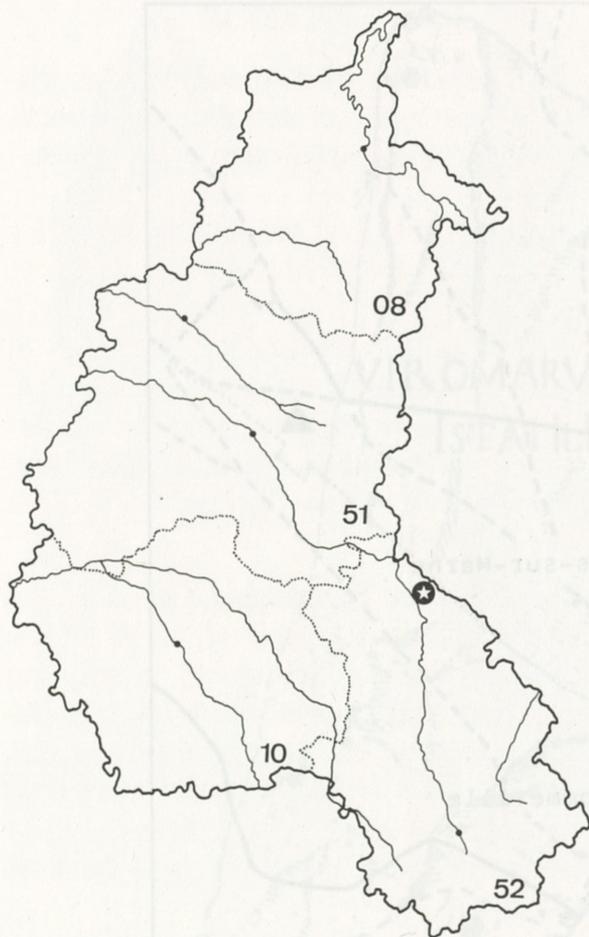
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



La Haute-Borne à Fontaines-sur-Marne (Haute-Marne)

Louis LEPAGE

Le menhir de la Haute-Borne est certainement le monument mégalithique du département de la Haute-Marne qui a suscité le plus grand nombre d'écrits. Bien que Déchelette, dans son inventaire des menhirs lui attribue le 16^{ème} rang par la taille (Déchelette 1927), il est mal connu hors du département.

SITUATION

Cette pierre levée est située sur le territoire de la commune de Fontaines-sur-Marne, canton de Chevillon, dans l'arrondissement de Saint-Dizier (fig. 1). Le monument de la Haute-Borne, qui a donné son nom à la contrée, est situé à treize mètres de la voie romaine joignant le Châtelet de Gourzon (1), et la ville de Nasium (Naix-aux-Forges) dans le département de la Meuse). La ville romaine du Châtelet se trouve à 1400 mètres à l'ouest sur la commune de Gourzon. La limite entre le département de la Haute-Marne et celui de la Meuse est à 2500 mètres vers l'est.

Coordonnées Lambert de la borne : X : 805 050 - Y : 98 180.

La tête d'un aqueduc souterrain remontant à l'époque romaine est à peu de distance de la pierre levée. Il est creusé en direction du Châtelet.

(1) Le Châtelet de Gourzon fut fouillé de 1772 à 1774 par P.C. Grignon. Ce dernier publia le compte-rendu de ses travaux dans deux bulletins.

DESCRIPTION

Il s'agit d'une grande dalle à peu près triangulaire en roche locale (Portlandien supérieur). Le banc de roche affleure à peu de distance du monument. Les dimensions de la pierre, ont été relevées par l'abbé Phulpin alors que le menhir était couché sur le sol.

Hauteur : 6,56 mètres.

Largeur : 2,24 mètres au ras du sol,

1,50 mètre au sommet,

Épaisseur : de 60 à 45 centimètres,

Partie enterrée : 1 mètre environ,

Poids estimé : 13 tonnes.

La pierre est fracturée au sommet, à 4 mètres 38 centimètres de sa base. A 3 mètres 41 centimètres, une inscription romaine y est gravée.

Elle fut ébranlée et renversée un jour de 1782 par des vents violents. C'est sans doute à cette chute qu'il faut attribuer la fracture qui existe à sa partie supérieure.

D'après des traces encore bien visibles, l'abbé Phulpin présumait que cette pierre avait dû être enterrée de près d'un mètre (Phulpin, 1840).

Legendre, ingénieur de la province de Champagne, a visité la Haute-Borne le 18 juillet 1751. Il s'exprime ainsi, dans un rapport qu'il a fait à ce sujet, et dont Phulpin a pu se procurer l'extrait suivant :

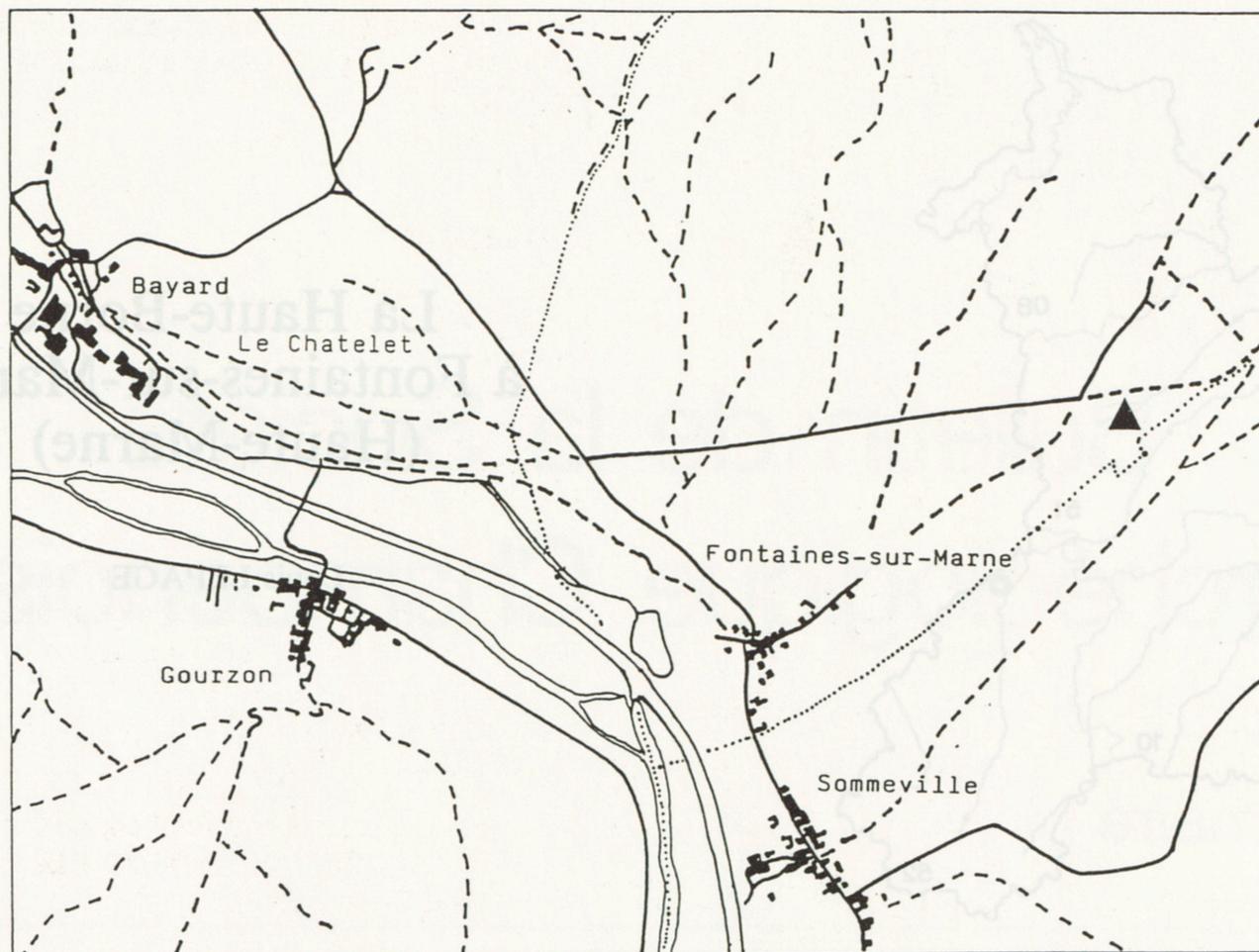


Fig. 1 : Situation du monument (Echelle : 1/25 000).

"Cette pierre, connue dans le pays sous le nom de Haute-Borne, a dix-huit pieds de hauteur, six pieds huit pouces de largeur par le bas au rez de terre, sur dix-huit pouces d'épaisseur, et trois pieds un pouce à la cîme, sur quatorze pouces. Elle ne paraît pas avoir été taillée ; elle est inégale et raboteuse sur toutes les faces ; elle contient cent trente-deux pieds un pouce quatre lignes de pierre fromentelle ou pierre bâtarde, qui peuvent peser environ deux mille huit cent livres".

Le "Magasin Pittoresque" (Année 1839, page 4), dans le texte d'un article de MM. Albert Lenoir et Léon Vaudoyer, sur les monuments gaulois, donne un dessin de la Haute-Borne. Est-ce notre figure 2 ?

LEGENDES

Comme la plupart des monuments mégalithiques, la Haute-Borne a fait l'objet d'un certain nombre de légendes. Pour rester au plus près de la tradition nous citerons intégralement les textes les plus anciens.

"Les anciens ne voulaient pas que l'on remuât les cendres de leurs morts, à leur imitation, les gens du pays sont toujours saisis d'une crainte religieuse toutes les fois que l'on veut fouiller cette pierre. Ils poussent même la crainte jusqu'à la superstition, car ils prétendent qu'elle n'a jamais été remuée qu'il ne leur soit arrivé quelque malheur et ils ont osé attribuer les mauvaises récoltes de 1751 à la visite

que M. Legendre en a faite..." (lettre anonyme attribuée à Grignon citée par A. Fourot 1887).

"Les anciens habitants disent avoir entendu raconter à leurs pères qu'autrefois, à une époque bien éloignée, les lettres de l'inscription étaient dorées, et qu'on les voyait briller au loin d'un vif éclat, lorsque le soleil y dardait ses rayons".

D'autres rapportent que, sur le côté opposé à l'inscription, "il y avait une figure de femme ayant des mules aux pieds, et tenant, d'une main, une quenouille, de l'autre un fuseau".

"On cite encore, comme une chose des plus extraordinaires, que, de quelque côté qu'on se placât auprès de cette pierre pour s'y abriter contre la pluie ou les vents, on y était plus mal qu'en rase campagne. Cette tradition, qui m'avait paru incroyable, vu la largeur et la hauteur de la pierre, me fut confirmée par des hommes dignes de foi, qui m'assurèrent de la vérité de ce fait : "Dans notre jeunesse", dirent-ils, en approchant de la Haute-Borne "nous éprouvions l'été un froid très vif qui nous obligeait à nous en éloigner. Plus avancée en âge, combien de fois nous avons ri en voyant des moissonneurs étrangers qui, ne connaissant point les localités, et courant, au moment de l'orage, pour s'y abriter, étaient forcés d'aller ailleurs chercher un asile" (Phulpin, 1840).

Lereuil nous a laissé le texte suivant : "La légende, dit Pothier, rapporte qu'une fée de Lorraine se dis-

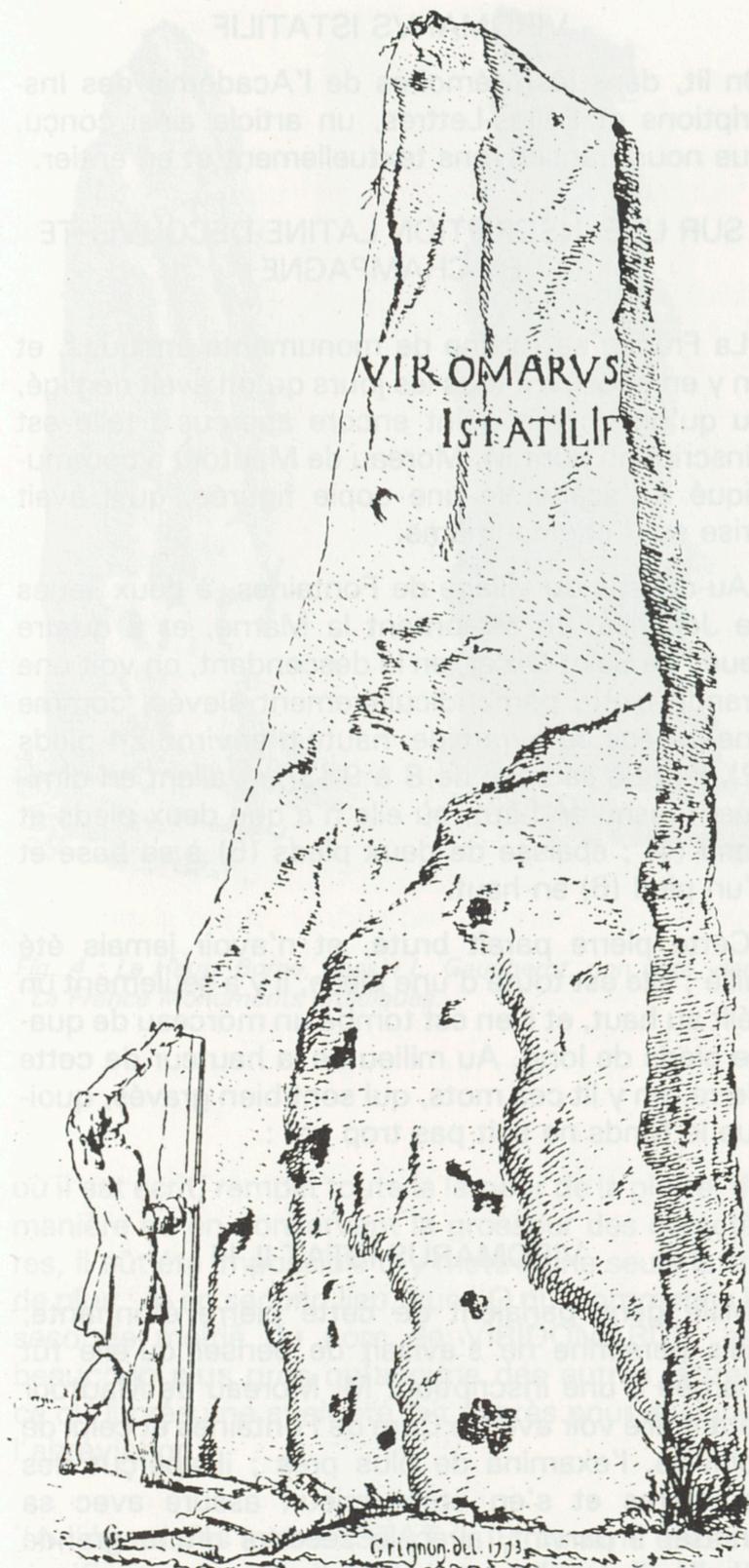


Fig. 2 : Le monument en 1773, dessin de Grignon, paru dans Grivaud de la Vincelle, 1819.

posant à soustraire, à l'aide d'escalade, les farines du moulin de Rachecourt, la portait sous son bras, lorsque le coq s'étant mis à chanter rompit le charme et fit glisser la pierre qui, en tombant, se ficha en terre ainsi qu'on la voit" (Lereuil, 1921).

Yvon Gaillet donne un texte assez proche, avec malgré tout quelques variantes : "une fée portait cette énorme pierre sur son dos et cheminait vers la rivière de Marne. Soudain le coq chanta, (d'autres disent "les cloches se mirent à sonner"), la fée désemparée, posa son fardeau, disparut et ne revint plus. Ne disait-on pas, le soir, dans les chaumières, que les moissonneurs, en aucun temps, ne pouvaient s'en approcher pour s'y mettre à l'abri que de loin elle ressemblait à une fileuse penchée

sur son fuseau, qu'elle portait autrefois d'immenses lettres d'or qui brillaient au soleil levant" (Gaillet, 1987).

HISTORIQUE

La plus ancienne mention connue est celle qu'en a faite le jésuite Jacques Vignier "Notes pour la Décade historique du diocèse de Langres, manuscrit Bibliothèque nationale (copie à la Société Historique et Archéologique de Langres) n° 5996 (IV, Bar-sur-Aube et Chaumont), f° 398XI = 269 1. Décrivant la voie romaine du Châtelet à Naix, il ajoute : "... près la levée... est un rocher fait comme une borne ou pyramide naturelle sur lequel, comme sur une table d'attente, sont escrit ces deux mots, en assez grandes lettres, VIROMARVS ISTATILIE (opinion Juliae Statiliae) : je l'ai veue le 3 may 1660" (Drioux, 1949).

Sa base semble avoir été fouillée, pour la première fois, en juillet 1751 par l'ingénieur Legendre de la province de Champagne.

En 1773, Pierre Clément-Grignon, maître de Forges à Bayard, fouille également au pied du mégalithe.

La pierre s'abattit sur sa face ouest le 26 novembre 1782, sous la violence du vent. Le mégalithe se brisa au tiers de sa hauteur et sa partie détachée se délita sur la moitié de son épaisseur.

Le maire de Fontaines eut du mal à en conserver les morceaux, certains habitants voulant tailler la partie principale pour en faire une meule pour moulin à huile (Gaillet, 1987 et Lereuil, 1921).

Pendant plus de soixante ans, elle fut couchée sur les champs voisins, et des paysans allaient la briser pour empierre la route voisine, quand M. Phulpin eut l'heureuse idée de leur faire remarquer combien ils s'exposaient en détruisant un monument de leurs aïeux : l'Etat ne pourrait-il pas un jour leur demander compte de cet acte de vandalisme ?... Nous devons à cet habile stratagème que le menhir ait été respecté.

Le préfet de la Haute-Marne Romieu obtint du Conseil Général du département les crédits nécessaires à sa restauration qui fut exécutée en 1845.

Au XIX^e siècle, plus encore qu'au siècle précédent, l'imagination s'est donnée carrière au sujet de la Haute-Borne : les uns y voyaient une colonne miliaire, les autres une limite de provinces ; quand l'aqueduc fut découvert en 1845, on crut que le monolithe indiquait la prise d'eau ; enfin, grâce à l'inscription que chacun interprétait à sa façon, il devenait une sorte d'autel à Jupiter stator, etc. (Fourot).

Le monument fut classé Monument Historique le 26 décembre 1883, en même temps que l'aqueduc voisin.

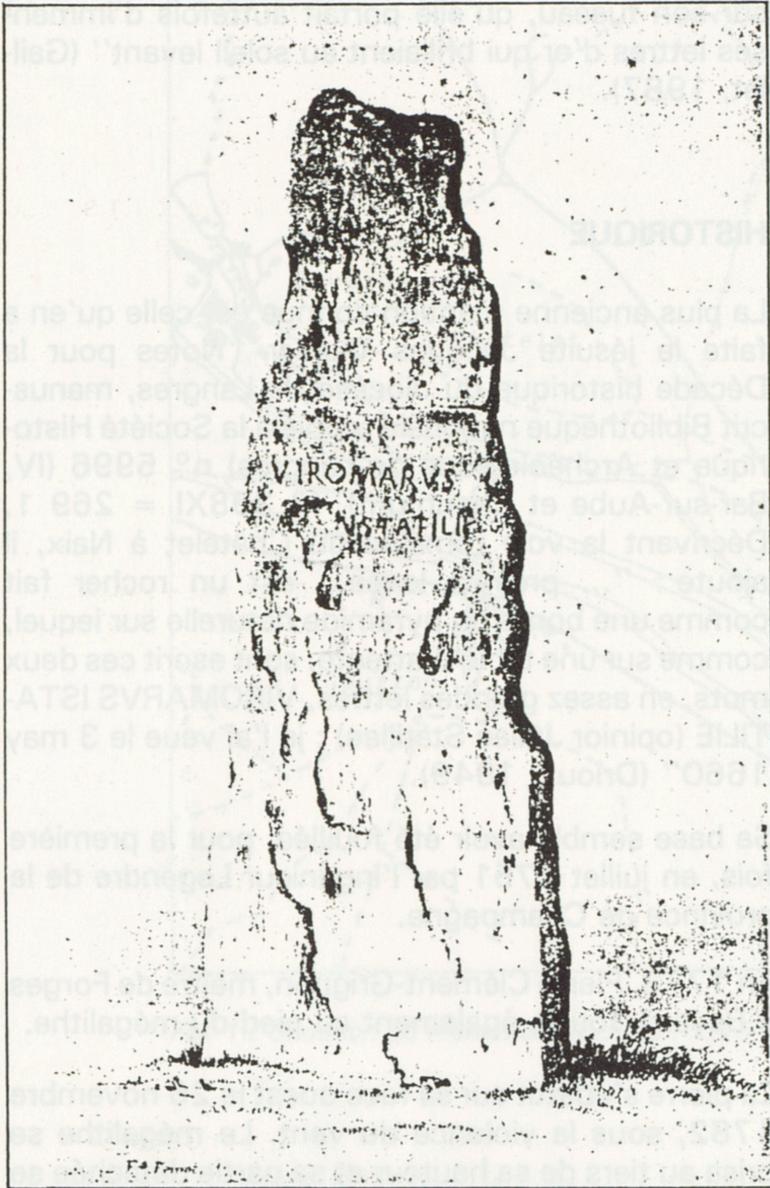


Fig. 3 : La Haute-Borne en 1845, dessin de Pernot, paru dans Lereuil, 1921.

A la fin du XIX^e siècle, la Haute-Borne fut menacée par un mal d'un nouveau genre : les graffiti. Pour éviter toutes dégradations, la Société des Lettres de Saint-Dizier voulut installer une grille de protection autour du monument. En 1885, elle demanda une subvention au ministère de l'instruction publique. Les travaux commencèrent en 1887. Il fallut acquérir quelques mètres carrés de terrain pour l'installation de la grille. En 1892, il fut décidé de modifier et d'élargir l'enclos. Les travaux se terminèrent en juin 1893. Le sol, entre la grille et le monument, fut bétonné en même temps.

La Haute-Borne fut foudroyée le 4 juillet 1986. D'énormes éclats de pierres s'éparpillèrent à l'entour. La restauration, utilisant des broches inoxydables, se termina le 17 septembre 1987 par la pose d'un morceau d'environ une tonne sur la partie restée debout.

L'INSCRIPTION

La face Est de la Haute-Borne porte une inscription en caractères du Premier Siècle :

VIROMARVS ISTATILIF

On lit, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un article ainsi conçu, que nous transcrivons textuellement et en entier.

SUR UNE INSCRIPTION LATINE DECOUVERTE EN CHAMPAGNE

"La France est pleine de monuments antiques, et on y en découvre tous les jours qu'on avait négligé, ou qu'on n'avait point encore aperçus : telle est l'inscription dont M. Moreau de Mautour a communiqué à l'académie une copie figurée, qu'il avait prise sur l'original même.

"Au-dessus du village de Fontaines, à deux lieues de Joinville, en remontant la Marne, et à quatre lieues de Saint-Dizier, en la descendant, on voit une grande pierre perpendiculairement élevée, comme une espèce de pyramide, haute d'environ 24 pieds (2), large à sa base de 8 à 9 (3), et allant en diminuant jusqu'en haut, où elle n'a que deux pieds et demi (4) ; épaisse de deux pieds (5) à sa base et d'un pied (6) en haut.

"Cette pierre paraît brute, et n'avoir jamais été taillé ; elle est toute d'une pièce, il y a seulement un délit au haut, et il en est tombé un morceau de quatre pieds de long. Au milieu de la hauteur de cette pierre, on y lit ces mots, qui sont bien gravés, quoique le fonds ne soit pas trop uni :

VIROMARUS ISTAT IL IF

"Mille gens parlaient de cette pierre étonnante, mais personne ne s'avisait de penser qu'elle fût chargée d'une inscription. M. Moreau de Mautour l'étant allé voir avec le Curé de Fontaines et celui de Joinville, l'examina de plus près ; il aperçut des caractères et s'en étant mieux assuré avec sa lunette, il parvint, avec le secours d'une grande échelle, à les lire et à les copier, comme nous venons de le rapporter. Les conjectures suivirent de près la découverte ; M. de Mautour pensa que le mot VIROMARUS, qu'on ne trouve nulle autre part, pouvait être l'abrégé du mot de VIRIDOMARUS Prince d'Autun, et dont César fait mention dans le septième livre de ses commentaires. Il y eut aussi un Viridomarus Roy des Gaulois Insubriens, qui sont aujourd'hui les habitants du Milanois ; Marcellus le tua, et consacra ses dépouilles à Jupiter Férétrien. Mais on juge bien que c'est à celui d'Autun que s'arrête constamment M. de Mautour, et il ne faut pas oublier de dire que ce qui le persuade encore plus que VIROMARUS est l'abrégé de son nom, c'est premièrement, que ce mot, en l'endroit

- (2) 7,79 mètres.
- (3) 2,59 à 2,92 mètres.
- (4) 0,81 mètre.
- (5) 0,65 mètre.
- (6) 0,32 mètre.

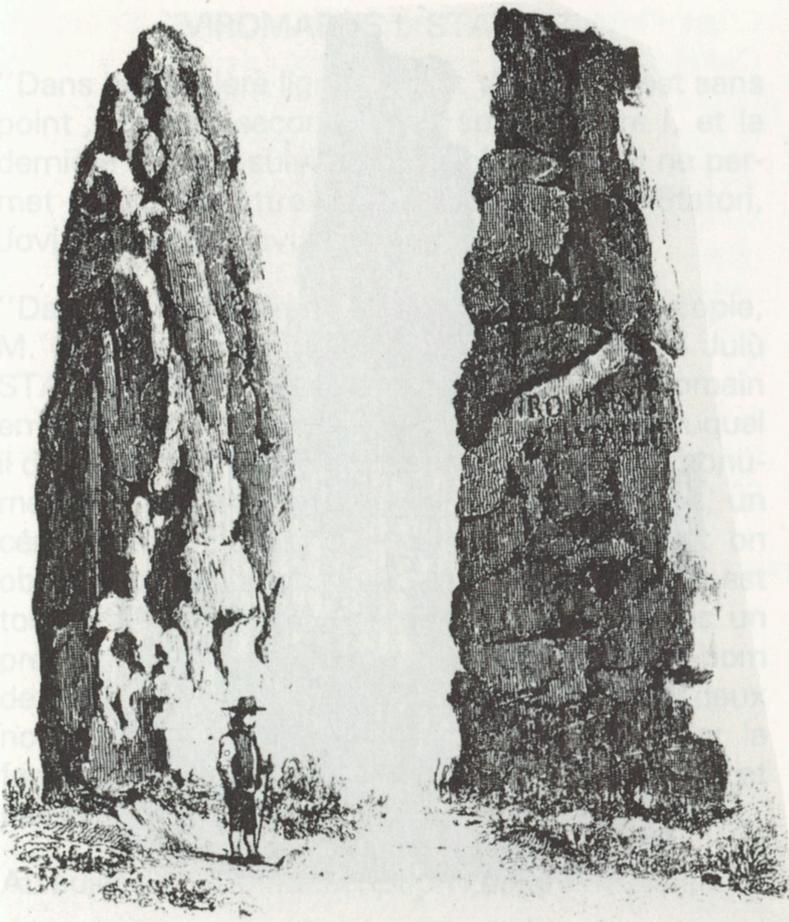


Fig. 4 : La Haute-Borne, dessin L. Gaucherot, non daté, dans "La France Monuments druidiques".

où il est écrit, remplit toute la largeur de la pierre, de manière qu'en conservant la grosseur des caractères, il eût été impossible d'y mettre une seule lettre de plus ; et en second lieu, que l'O qui commence la seconde moitié du nom de VIRIDOMARUS, est beaucoup plus gros qu'aucune des autres lettres, ce qu'il présume avoir été fait exprès pour désigner l'abréviation.

"A l'égard des lettres ISTAT IL IF, comme elles ne signifient rien par elles-mêmes, il faut, dit M. de Mautour, qu'elles soient initiales, c'est-à-dire, des commencements de noms ou de mots abrégés ; et, selon lui, elles doivent naturellement se rendre ainsi : "Jovi STATori Ingentem Lapidem Inscripti Fecit".

"La seule objection que l'on crut pouvoir faire à M. de Mautour, c'est que le VIRIDOMARUS à qui il attribue l'Inscription étant un Prince des Gaules, du temps que César en faisait la conquête, il paraît extraordinaire, non seulement de lui voir élever un monument de cette espèce en langue Latine, mais encore le consacrer à une Divinité absolument inconnue en son pays, JOVI STATORI, à Jupiter Stator, dont le culte était tout particulier aux Romains. Il parut donc que pour faire cesser la difficulté, il n'y avait qu'à donner une époque tant soit peu moins ancienne à l'Inscription, et qu'en la rapportant sans aucun changement ni abréviation, à un VIROMARUS Chef des Gaulois du temps où devenus alliés de l'empire, ils joignaient à ses

armées des corps de troupes considérables qu'ils commandaient eux-mêmes ; alors il pouvait, à l'exemple des Romains, adresser des vœux ou des actions de grâces à Jupiter Stator, JOVI STATORI, et à tous les autres Jupiters honorés dans Rome, Jovi Liberatori, Jovi Feretrio ; car c'est ainsi que l'on pouvait encore expliquer les quatre dernières lettres IL IF".

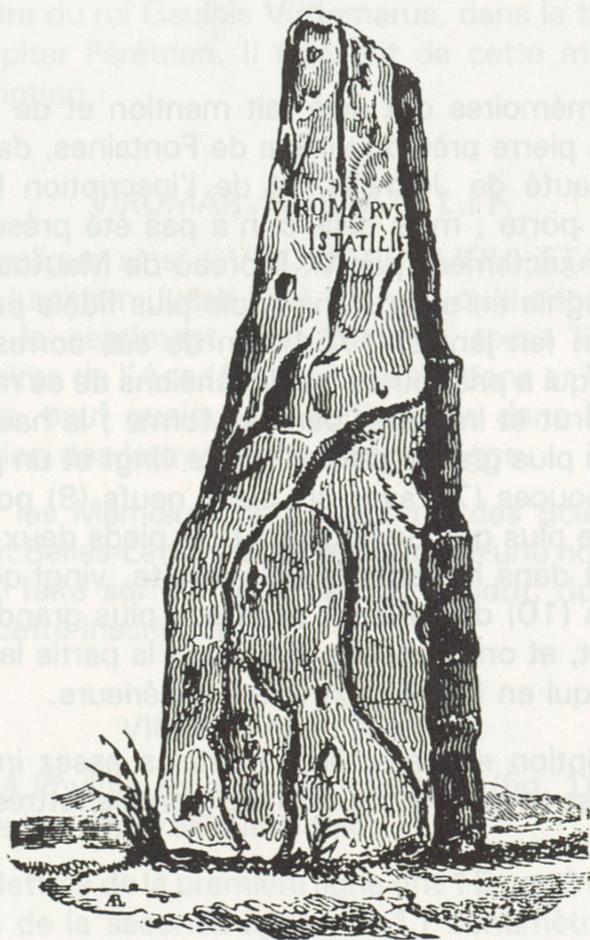
Sans nous occuper de l'interprétation de cette inscription donnée par M. de Mautour, il convient de remarquer que le mot VIROMARVS ne remplit pas l'espace disponible entre les deux bords de la dalle. L'O, de l'inscription, sans être plus élevé que les autres lettres, est plus large qu'un O ordinaire. Quant à la disposition des lettres de la seconde ligne, elle n'est pas exacte : il n'existe point d'intervalle entre la cinquième lettre et la sixième, non plus qu'entre la septième et la huitième.

La même Académie revient encore plus tard sur cette inscription.

Voici de quelle manière elle en parle dans ses Mémoires :

INSCRIPTION LATINE

Sur une pierre appelée la Haute-Borne,
en Champagne.



La Haute-Borne, menhir élevé sur les limites des Leuci, département de la Haute-Marne.

Fig. 5 : La Haute-Borne, Histoire de France par, V. Canet, Lille 1889, p. 14.

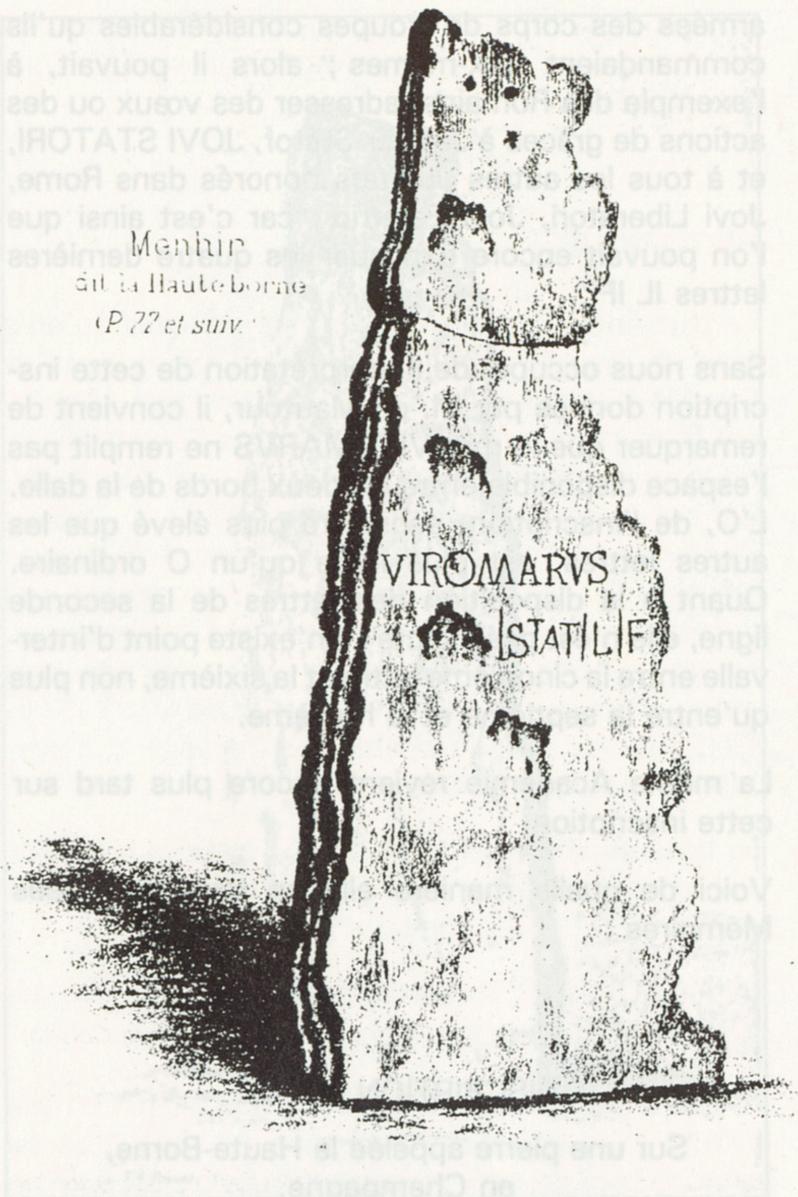


Fig. 6 : La Haute-Borne en 1887, par Louis Houdard. Lithographie parue dans l'article de Fourot.

"Nos mémoires ont déjà fait mention et de cette grande pierre près du village de Fontaines, dans la principauté de Joinville, et de l'inscription latine qu'elle porte ; mais celle-ci n'a pas été présentée assez exactement par M. Moreau de Mautour. La Compagnie en a reçu une copie plus fidèle par M. Grignon (en janvier 1764), un de ses correspondants, qui a pris toutes les dimensions de ce monument brut et irrégulier dans sa forme ; la hauteur, dans la plus grande partie, est de vingt et un pieds deux pouces (7), avec six pieds neufs (8) pouces dans sa plus grande largeur ; trois pieds deux pouces (9) dans la partie la plus étroite, vingt-quatre pouces (10) d'épaisseur dans son plus grand renflement, et onze pouces (11) dans la partie la plus mince qui en forme l'extrémité supérieure.

L'inscription en caractères Romains assez irréguliers, est composée de dix-huit grandes lettres :

- (7) 6,87 mètres.
- (8) 2,19 mètres.
- (9) 1,03 mètre.
- (10) 0,65 mètre.
- (11) 0,30 mètre.



Fig. 7 : La Haute-Borne, carte postale vers 1900.



Édit.-Lib. A. Gauthier

497 — Fontaines-sur-Marne — La Haute Borne — G. G.

Fig. 8 : La Haute-Borne, carte postale vers 1920.

VIROMARVS I. STATILIF.

"Dans la première ligne, le mot Viromarus est sans point ; dans la seconde, la première lettre I, et la dernière F, sont suivies d'un point ; ce qui ne permet pas d'admettre les explications Jovi Statori, Jovi Liberatori, Jovi Feretrio.

"Dans un Mémoire qui accompagnait cette copie, M. Grignon pense qu'il faut lire VIROMARVS Julù STATILI Filius ; que Statilius était un Romain envoyé dans les Gaules, où il avait eu un fils auquel il donna le nom gaulois Viromarus, et que ce monument est le tombeau de celui-ci, ou du moins, un cénotaphe érigé en son honneur. A ce sujet on observa que dans toutes les Inscriptions, Julius est toujours marqué JVL, parce que ce n'est pas un prénom, comme Titus, Lucius, etc., mais un nom de famille ; que, par conséquent, il y aurait deux noms de famille pour la même personne, car la famille Statilia est connue par plusieurs Médailles et par plusieurs Inscriptions.

Au sujet de cette transcription l'abbé Phulpin écrit :

"D'après la copie donnée par Grignon, l'Académie a encore été cette fois induite en erreur, et sur la disposition des deux lignes de l'inscription, et sur les deux points dont elle parle, qui n'existent pas, et sur l'emplacement de la première lettre de la seconde ligne.

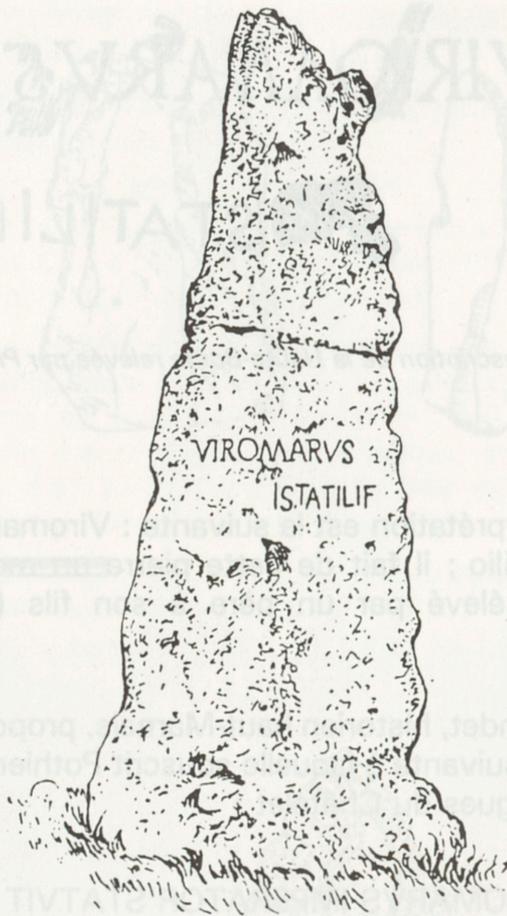
Dans son article inséré au premier Bulletin de ses fouilles, Grignon rétablit la disposition de cette seconde ligne, mais il se trompe aussi en laissant subsister les deux points qui se trouvent dans la copie qu'il a envoyée à l'Académie, et tombe dans une autre erreur en séparant la huitième lettre de la neuvième.

Voici, au reste, comment il rend compte du monument dont nous nous occupons :

"On voit à cinq cents pas du Chatelet une pierre fameuse qui se nomme la Haute-Borne, et qui s'élève de vingt pieds au-dessus du sol. Cette pierre méplate et brute est plantée sur la marge de la chaussée romaine ; on lit, au levant, à la moitié de sa hauteur :

VIROMARVS I. STATILI F.

"Plusieurs savants se sont exercés sur cette inscription, mais comme la plupart l'ont mal lue, ils lui ont donné une fausse interprétation. Dans une dissertation que nous avons lue à l'Académie des Belles-Lettres, nous avons essayé de rendre le sens de cette inscription par les termes les plus simples, et nous croyons qu'elle doit se lire ainsi : VIROMARVS JULII STATILI FILIUS. Nous donnerons les raisons qui fondent notre sentiment, qu'il serait trop long de déduire ici, mais qui est établie sur des alliances de la famille Julia avec celle de Statilia, dont on trouve les preuves dans les épitaphes inscrites sur les tombeaux de ces deux familles".



LE MENHIR DE LA HAUTE-BORNE.

Fig. 9 : La Haute-Borne, dessin paru dans l'article de Colson, 1935.

D'après Phulpin, un auteur d'un "Traité sur la Numismatique" (12) fait mention de la Haute-Borne à propos d'une médaille sur le revers de laquelle on voit Marcellus allant ériger un trophée de l'armure du roi Gaulois Virdomarus, dans le temple de Jupiter Férétrien. Il transcrit de cette manière l'inscription :

VIROMARVS I STAT I L I F

et l'explique ainsi : VIROMARVS JOVI STATORI Istum Lapidem Jussit Fieri. On voit qu'il adopte en partie le sentiment émis dans le tome IX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sauf quelques modifications dans l'interprétation des lettres de la seconde ligne.

Enfin, les Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, d'après une nouvelle copie, faite sur les lieux par M. Baudot, donnent ainsi cette inscription :

VIROMARVS ISTATILIE

L'abbé Phulpin en a la même lecture (fig. 10) et il donne les mesures suivantes :

"Les lettres de la première ligne ont 15 centimètres ; celles de la seconde ligne ont 11 centimètres ; la première lettre de cette ligne a 16 centimètres".

(12) Gérard-Jacob K. Traité élémentaire de numismatique ancienne, Paris 1925, tome 1, p. 66.

VIROMARVS
|STATILIE

Fig. 10 : Inscription de la Haute-Borne relevée par Phulpin vers 1840.

Son interprétation est la suivante : Viromarus Julio Statilio filio ; il fait de cette pierre un monument funèbre élevé par un père à son fils (Phulpin, 1840).

J. Carnandet, historien haut-Marnais, propose l'inscription suivante à laquelle souscrit Pothier, un des archéologues du Châtelet :

VIROMARVS IMPERATOR STATVIT IBI
LEUCORVM IMPERII FINES

qu'il traduit : Le général Viromarus a fixé ici la frontière de l'Etat des Leuques.



Fig. 11 : Inscription de la Haute-Borne. (Photographie L. Lepage).

La proposition du C.I.L. est plus récente et nous la faisons nôtre :

VIROMARVS ISTATILI F(ILIVS) (13). (Ridiculas auctorum nonnullorum interpretationes paretermitto) (14).

(13) Viromarus fils d'Istatili.

(14) Je passe sous silence les interprétations ridicules de quelques auteurs.

C'est l'interprétation adoptée par Noël Spéranze. Cet auteur indique que l'anthroponyme ISTATILIUS figure sur un camée de la Bibliothèque Nationale (Chabouillet, Catalogue général des Camées p. 445). Comme Phulpin, il pense que la Haute-Borne indiquait la proximité d'une tombe. Là se situe la partie la plus délicate de sa démonstration. Il affirme sans aucune preuve que l'aqueduc voisin est l'entrée d'un souterrain conduisant à la tombe du chef gaulois Viromaros (Spéranze, 1964). Personnellement, nous n'adhérons pas à cette dernière hypothèse qui nous semble, à tout le moins, peu crédible.

CONCLUSIONS

Quand la Haute-Borne tombe à la fin du XVIII^e siècle, il aurait fallu chercher si des indices ne permettaient pas d'éclairer la destination de ce monument, ou tout au moins son mode d'érection.

Si actuellement, il semble difficile de pas admettre que nous soyons en présence d'un menhir, il n'est pas invraisemblable que la Haute-Borne ait servi à certaines époques de borne limitative. Il faut toutefois rappeler que si la frontière entre la France et la Lorraine passe à proximité d'autres limites existaient, ainsi les communes meusiennes limitrophes étaient rattachées, comme les communes haut-marnaises, à l'ancien diocèse de Châlons.

Sur le territoire de la commune de Fontaines-sur-Marne, Felix Liennard, archéologue meusien du siècle dernier, pensait voir dans quelques pierres dressées au lieu-dit Sous-Porchien, un cromlech. Cette attribution a été démolie par G. Drioux qui n'y a vu que des restes de l'exploitation d'une ancienne carrière ouverte vraisemblablement pour la construction de la ville gallo-romaine du Châtelet (Drioux, 1928).

Nous ne connaissons que deux menhirs sur le territoire de la Haute-Marne, celui de Fontaines et celui de Parnot. Seuls, des lieux-dits la Haute-Borne à Baudrecourt, Bourg-Sainte-Marie, Ceffond, Chanzenay, Clinchamps, Darmanne, Dommartin-le-Franc, Foulain, Hoericourt, ..., Sommeville, etc., en rappellent le souvenir (Ballet, 1970). Par ailleurs, ils sont assez nombreux dans la partie voisine du département de la Meuse : Bovée, Brauvilliers, Montplonne, Vaudeville etc. (Krzyzanowski et Lepage, 1989).

La présence néolithique sur le territoire de la commune de Fontaines-sur-Marne est incontestable et la densité des trouvailles est très importante au voisinage du monument. Nous citerons un poignard décrit par René Joffroy, les objets en silex des collections Colson (Musée de Langres), René Fulbert (Chevillon), et Yvon Gaillet (Fontaines-sur-Marne).

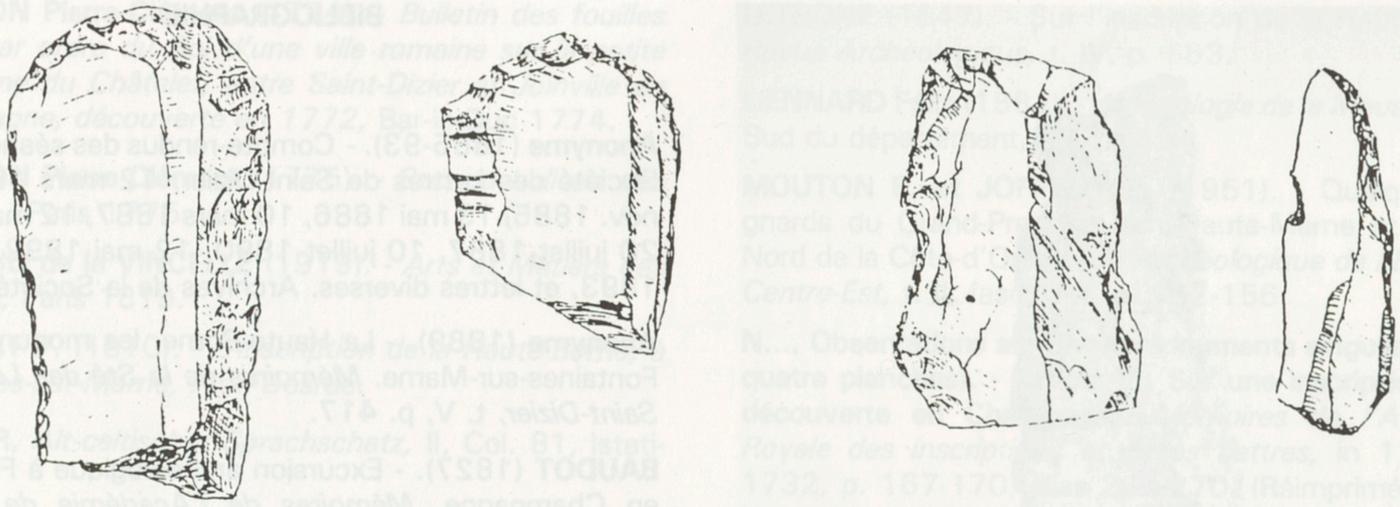


Fig. 12 : Industrie lithique des environs de la Haute-Borne (Stocker, 1964).

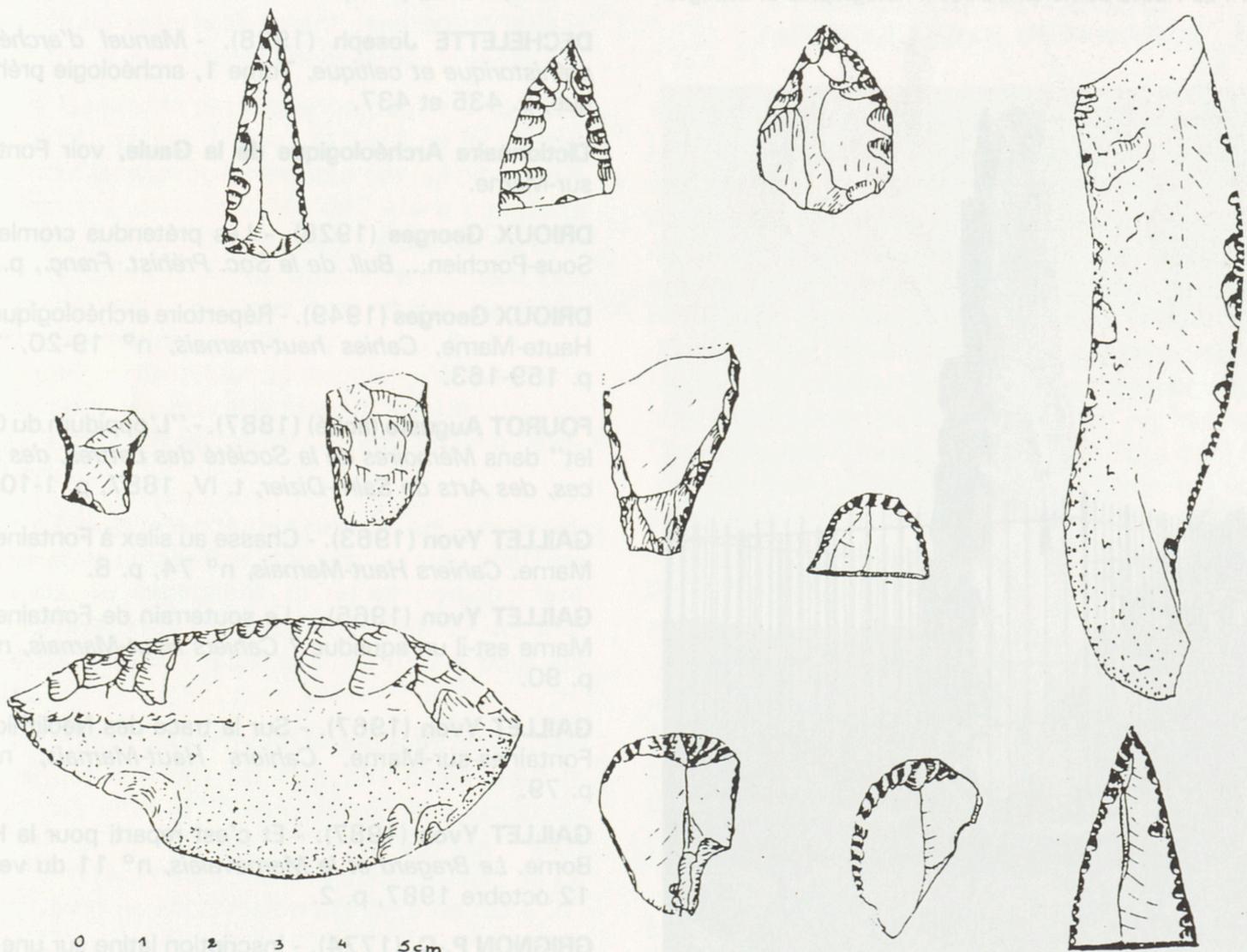


Fig. 13 : Industrie lithique des environs de la Haute-Borne (Gaillet, 1967).



Fig. 14 : La Haute-Borne en 1986. (Photographie L. Lepage).

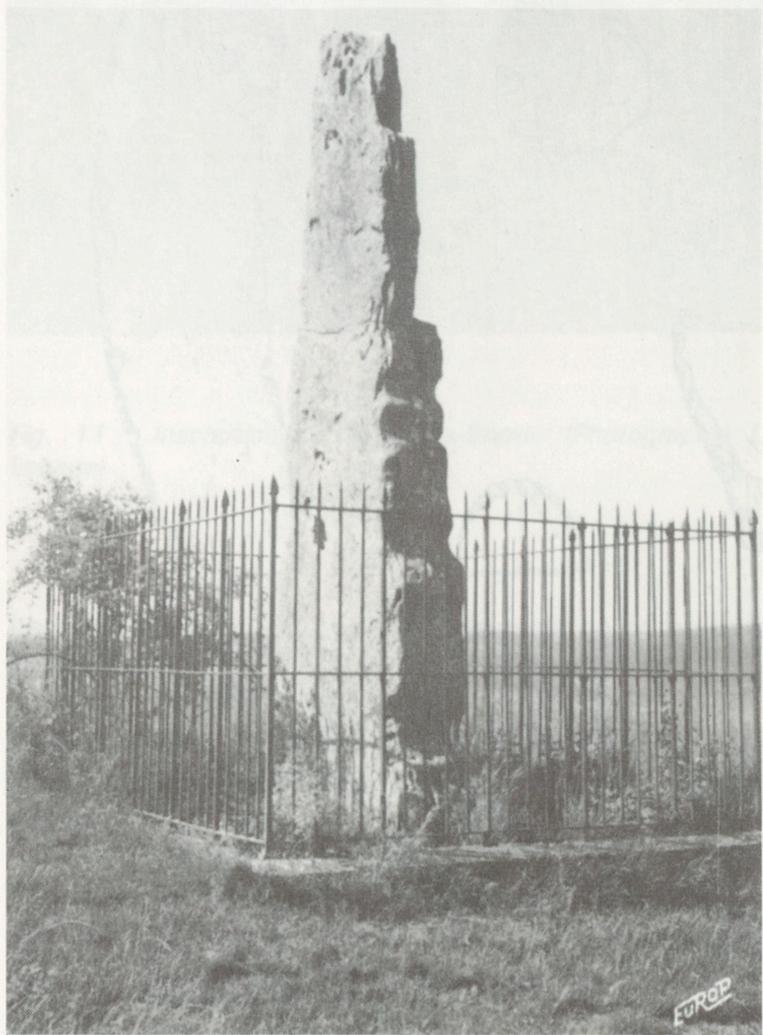


Fig. 15 : La Haute-Borne vers 1965. Carte postale Europ.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme (1885-93). - Compte-rendus des séances de la Société des Lettres de Saint-Dizier, 12 mars 1885, 12 nov. 1885, 13 mai 1886, 10 mars 1887, 12 mai 1887, 20 juillet 1887, 10 juillet 1890, 12 mai 1892, 9 mars 1893, et lettres diverses. Archives de la Société.

Anonyme (1889). - La Haute-Borne, les monuments de Fontaines-sur-Marne. *Mémoires de la Sté des Lettres de Saint-Dizier*, t. V, p. 417.

BAUDOT (1827). - Excursion archéologique à Fontaines en Champagne. *Mémoires de l'Académie de DIJON*, 1827, p. 204-206.

CAYLUS, *Recueil d'Antiquités*, III, pl. 128, fig. 1, p. 427.

CHABOUILLET, "*Catalogue général des camées*"..., p. 445.

CHANDRUC de CRAZANNES (Baron) (1847). - Lettre à Monsieur l'éditeur de la Revue Archéologique, sur la Haute-Borne (datée de Toulouse, 10 janvier 1847. *Revue Archéologique*, t. IV, 1847, p. 40.

C.I.L. (1904). - *Corpus Inscriptionum latinorum*. Inscriptions trium Galliarum et Germaniarum latinae, editerunt Otto Hirschfeld et Carolus Zangmeister : partis primae fasciculus posterior : Inscriptiones Belgicae, Berolini apud Georgium Reimerum, t. XIII, MCMIV, p. 707, inscr. 4659.

COLSON Paul et Régis (1935). - "Le Châtelet et ses environs à l'époque préromaine", dans *Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts de Saint-Dizier*, t. XXIII, 1935, p. , pl.

DECHELETTE Joseph (1928). - *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique*. Tome 1, archéologie préhistorique, p. 435 et 437.

Dictionnaire Archéologique de la Gaule, voir Fontaines-sur-Marne.

DRIOUX Georges (1928). - Les prétendus cromlech de Sous-Porchien... *Bull. de la Soc. Préhist. Franç.*, p. 152.

DRIOUX Georges (1949). - Répertoire archéologique de la Haute-Marne, *Cahiers haut-marnais*, n° 19-20, 1949, p. 159-163.

FOUROT Auguste (abbé) (1887). - "L'oppidum du Châtelet" dans *Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts de Saint-Dizier*, t. IV, 1887, p. 1-103.

GAILLET Yvon (1963). - Chasse au silex à Fontaines-sur-Marne. *Cahiers Haut-Marnais*, n° 74, p. 8.

GAILLET Yvon (1965). - Le souterrain de Fontaines-sur-Marne est-il un aqueduc ? *Cahiers Haut-Marnais*, n° 81, p. 90.

GAILLET Yvon (1967). - Sur la trace des Néolithiques à Fontaines-sur-Marne. *Cahiers Haut-Marnais*, n° 89, p. 79.

GAILLET Yvon (1987). - Et c'est reparti pour la Haute-Borne. *Le Bragard et le Marnavais*, n° 11 du vendredi 12 octobre 1987, p. 2.

GRIGNON P.-C. (1774). - Inscription latine sur une pierre appelée la Haute-Borne en Champagne, 1774. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Histoire*, t. XL, 1773-76, p. 153.

GRIGNON Pierre-Clément (1774). - *Bulletin des fouilles faites par ordre du Roi d'une ville romaine sur la petite montagne du Châtelet, entre Saint-Dizier et Joinville en Champagne, découverte en 1772, Bar-le-Duc 1774.*

GRIGNON Pierre-Clément (1775). - *Second bulletin des fouilles...* Paris 1775.

GRIVAUD de la VINCELLE (1919). - *Arts et Métiers des Anciens*, Paris 1819.

HERBERT P. (1870). - *L'inscription de la Haute-Borne, à Fontaines-sur-Marne*, Albi, Desrue.

HÖLDER, *Alt-celtischer Sprachschatz*, II, Col. 81, Istatilius.

JACQUIER (1870). - *Compte-rendus des séances de la Société Sciences et Arts de Vitry-le-François*, tome IV, p. 10.

KRZYZANOWSKI J. et LEPAGE L. (à paraître). - Les monuments mégalithiques du département de la Meuse. Actes des journées de Commercy 1989.

LEBOEUF (abbé). - *Sur l'inscription de VIROMARVS, trouvée à Fontaines-sur-Marne. 1750*, in 4°. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres*, Histoire, XXV.

LEPAGE Louis (1988). - Pierre-Clément Grignon, membre de la Société littéraire devenue Académie de Châlons, archéologue du XVIIIème siècle. *Mémoires de la Sté d'Agric. Comm. Sc. et Arts du dépt. de la Marne*, t. CIII, p. 193-209, 2 pl. h.t.

LEREUIL (1921). - *Compte-rendu de l'excursion du 25 juillet 1921. Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, tome 5, p. 27-35.

LETRONE (1847). - *Sur l'inscription de la Haute-Borne. Revue Archéologique*, t. IV, p. 563.

LIENNARD Félix (1881). - *Archéologie de la Meuse*, partie Sud du département, t. I, p. 89.

MOUTON P. et JOFFROY R. (1951). - Quelques poignards du Grand-Pressigny en Haute-Marne et dans le Nord de la Côte-d'Or. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. II, fasc. 3-4, p. 152-156.

N..., *Observations sur divers monuments singuliers (avec quatre planches). - Article VI. Sur une inscription latine découverte en Champagne. Mémoires de l'Académie Royale des inscriptions et Belles Lettres*, in 12, t. IX, 1732, p. 167-170, alias 267-270. (Réimprimé dans la Haute-Marne, *Revue Champenoise* [1856] p. 51).

PHULPIN (abbé) (1840). - *Notes archéologiques sur les fouilles du Châtelet*, Neufchâteau, 147 p.

PINARD T. (1846). - Notice sur un monument connu sous le nom de Haute-Borne. S.l.n.d., in 8°, 8 pages. (Extrait du journal des villes et des campagnes, 1846 ; réimprimé dans la *Revue Archéologique*, t. III, 1846, p. 585).

PINARD T. (1847). - Encore quelques mots sur la Haute-Borne. *Revue Archéologique*, IV, 1847, p. 563.

Revue Archéologique, 1846, tome II, p. 586-587.

POTHIER (1856). - Le Châtelet et ses environs. La Haute-Marne, *Revue champenoise*, p. 300-304.

SPERANZE Noël (1964). - Autour de la Haute-Borne de Fontaines-sur-Marne. *Cahiers Haut-Marnais*, n° 76, p. 8-16.

STOCKER Claude (1964). - Quelques silex de Fontaines-sur-Marne dans la collection de M. Fulbert. *Cahier Haut-Marnais*, n° 79, p. 157.

PROBLEMES PARTICULIERS AUX FOUILLES DE CHAMPAGNE

A partir de 1850, les fouilles en Champagne devinrent une véritable activité à but souvent lucratif. Les sépultures à inhumation étaient recherchées à la sonde pour les objets complets (surtout les parures de bronze) qu'elles recélaient. Les incinérations étaient plus difficiles à retrouver et surtout n'offraient que des objets souvent brûlés de peu d'intérêt. Les habitats n'ont pas suscité non plus de travaux importants. Les fouilles ponctuelles étaient d'interprétation difficile comme en témoigne l'exemple des "fonds de cabane". Tout ceci explique pourquoi La Tène Ancienne et Moyenne sont si bien représentées par le mobilier provenant de milliers d'inhumations alors que La Tène Finale était pratiquement inconnue.

Ce n'est guère qu'entre les deux guerres que L. Simonnet, à Hauviné et dans les environs, fouilla et recueillit méthodiquement le matériel de sépultures à incinération et que A. Brisson pratiqua des décapages suffisamment étendus qui lui permirent d'explorer les sépultures et les structures qui les entouraient.

LES HABITATS

— Reims, Durocoronum, oppidum central des Rèmes (?)